

Rapport du Comité de vérification du Bureau du directeur général des élections (Élections Canada) pour l'exercice 2008-2009

Introduction

Le Comité de vérification a été créé en vertu des dispositions de la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Il est constitué de membres de l'extérieur chargés de fournir au directeur général des élections des conseils indépendants à propos des contrôles de gestion et des rapports sur les plans et les résultats. Conformément au mandat du comité, le présent rapport décrit les activités menées au cours de la première année.

Composition et réunions

Présidé par M. Marc Mayrand, directeur général des élections, le comité est constitué de MM. W.E.R. Little, J.-C. Bouchard et P.G. Boomgaardt. De façon sélective, des membres du Comité exécutif d'Élections Canada et du personnel de la Vérification interne ont assisté aux réunions du comité à titre d'observateurs et pour répondre aux questions des membres.

Le comité a tenu sa réunion d'orientation initiale en mars 2008. Il s'est ensuite réuni en juin, août et octobre 2008 (conférence téléphonique), puis en janvier 2009. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Mandat du comité

Le comité a défini son mandat par écrit. Il le réexaminera périodiquement et le mettra à jour à mesure qu'il définit son mode de fonctionnement et détermine la façon de servir efficacement les intérêts d'Élections Canada. Il est au fait de la Politique sur la vérification interne publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor et tient compte de l'obligation pour Élections Canada d'être indépendant du gouvernement. À l'instar des autres hauts fonctionnaires du Parlement, le directeur général des élections adhèrera aux principes de la politique sur la vérification interne tout en adaptant certaines dispositions en vue de préserver cette indépendance.

Orientation de la vérification interne

Le comité a examiné la version préliminaire du plan de vérification fondé sur les risques pour la période de 2008-2009 à 2010-2011. Il a fait des suggestions et recommandé l'approbation du plan modifié. Le comité a également été informé des plans proposés pour améliorer la capacité de vérification, et a pris connaissance des rapports périodiques sur les activités de vérification interne. Il a également reçu des rapports préliminaires et finaux sur les activités de vérification mettant l'accent sur des conclusions, des recommandations et des mesures de suivi. Le comité a recommandé l'approbation du rapport final de la vérification effectuée.

Liaison avec le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada et les organismes centraux

Des représentants du BVG ont participé aux réunions du comité. Ils ont offert des conseils et commenté les initiatives récentes au BVG. Le comité s'est penché sur les résultats de la vérification des états financiers au 31 mars 2008.

Le comité a été informé des observations et rapports relatifs à la gestion des renseignements sur l'identité et au cadre de gestion sur la protection de la vie privée faits par le BVG et le Commissariat à la protection de la vie privée. Ils ont également formulé des conseils concernant la réponse et plan d'action de la gestion.

Le personnel de la Vérification interne a informé le comité des faits nouveaux sur la vérification interne au Bureau du contrôleur général.

Activités de surveillance et responsabilisation

Le comité a été informé des principaux dossiers de gestion et de l'adoption de procédures pour atténuer les préoccupations et atteindre les résultats souhaités. En particulier, le comité a été informé des questions opérationnelles et financières propres à Élections Canada, la nature hautement prescriptive des nombreuses lois qui régissent l'organisme et les défis à long terme. Le comité note avec préoccupation que le nombre d'élections générales tenues ces dernières années, la nécessité de maintenir un état de préparation constant aux élections et les changements multiples apportés aux règlements ont poussé à sa limite la capacité d'adaptation d'Élections Canada. Il a aussi reçu des précisions sur le *Plan stratégique 2008-2013* et les initiatives clés visant à moderniser la technologie de l'information.

Le comité a examiné le projet de Rapport ministériel sur le rendement 2007-2008, y compris les états financiers vérifiés. Il a fait quelques suggestions et recommandé l'approbation du rapport. Il a également passé en revue l'ébauche du Rapport sur les plans et priorités 2008-2009 et, là aussi, a proposé certains changements tout en recommandant l'adoption du rapport.

Dans le contexte de la 40^e élection générale du 14 octobre 2008, les membres du comité ont observé certaines activités sur le terrain et ont été mis au courant des préparatifs de l'élection, de l'évaluation postélectorale et du cadre de présentation de rapports.

Conclusion

Le comité estime que sa première année d'activités constitue un bon début. Les membres ont reçu de l'information pertinente et transparente, adaptée au mandat du comité. Ils ont apprécié la franchise d'Élections Canada concernant les défis qui l'attendent, ainsi que l'intérêt sincère du directeur général des élections à l'égard de leurs points de vue. Le comité a constaté le professionnalisme et le dévouement du personnel, ainsi que sa disposition à accepter et retenir ses suggestions. Il reconnaît qu'il a encore beaucoup à apprendre sur les défis considérables et l'environnement exceptionnel d'Élections Canada. Cependant, compte tenu des observations faites au cours de la dernière année, le comité conclut qu'Élections Canada a adopté une approche systématique et rationnelle pour remplir son mandat, surveiller les résultats et rendre compte publiquement de ses activités.

Mai 2009